



FICHE de CANDIDATURE **EN CLASSE DE PREMIERE** OPTION EPS

(Option facultative)

RENTREE SCOLAIRE 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant est admis en 1^{ère} Générale et Technologique au lycée polyvalent Cantau. Il a la possibilité de choisir l'option EPS. Cet enseignement est facultatif. Compte tenu du nombre de places limité, les élèves intéressés doivent faire acte de candidature à l'aide de ce document.

Vous trouverez ci-joint une note explicative relative à l'option EPS.

Cordialement,

Pascal MERCIER, Proviseur



Afin de candidater, la famille fournit :

- ☞ La fiche de candidature ci-après complétée.
- ☞ Une lettre de motivation manuscrite rédigée par l'élève (en français).
- ☞ La copie des bulletins de 2^{nde}

Ces documents seront remis le jour de l'inscription au lycée (voir le calendrier des inscriptions sur le site du lycée Cantau)

**Le résultat de la commission qui se déroulera le 8 juillet prochain, sera communiqué
aux familles courant juillet.**



FICHE de CANDIDATURE EN CLASSE DE PREMIERE OPTION EPS

(Option facultative)

RENTREE SCOLAIRE 2024

DOCUMENT A COMPLETER POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

EN PREMIERE OPTION EPS

Nom de l'élève :

Prénom :

Lycée d'origine :

- Activités physiques pratiquées et dans quels clubs ?

.....
.....
.....

- Êtiez-vous inscrit à l'association sportive de votre lycée ? Si oui dans quelles activités ?

.....
.....
.....

- Êtes-vous ou étiez-vous engagé dans un club ou association sportive (y compris UNSS) d'une autre façon que par la pratique sportive ? (Juge/arbitre/encadrement de groupes)

.....
.....
.....



FICHE de CANDIDATURE EN CLASSE DE PREMIERE OPTION EPS

(Option facultative)

RENTREE SCOLAIRE 2024

L'OPTION EPS AU LYCEE CANTAU

- Public concerné :

Elèves de seconde générale et technologique

- Sports abordés en 1^{ère} :

Sauvetage côtier / sports collectifs (à définir en fonction du groupe) / Musculation + expose à rendre en fin d'année

- Sports abordés en Tle :

Course d'orientation/ Sports de raquette / Activités à définir selon l'effectif + oral sur un thème choisi

- Objectifs et fonctionnement de l'option EPS

L'enseignement optionnel d'EPS s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus. Il prolonge donc l'enseignement commun à hauteur de 3 h de plus par semaine.

Par l'activité régulière de l'élève dans des pratiques physiques, sportives, artistiques diversifiées, et par l'apport de connaissances pluridisciplinaires cet enseignement optionnel d'EPS a pour objectifs de :

- Développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte d'activités physiques et artistiques ...
- Faire vivre des rôles sociaux inhérents à ces activités : coaching, arbitres, juges, sécurité...
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projets (organisation de manifestations sportives) et à la réalisation d'une étude en rapport avec un thème à définir (Santé/Prévention/Inclusion/Mixité dans le sport/Communication/Spécificités locales etc...)
- Faire connaître les métiers liés aux pratiques physiques, sportives et artistiques ainsi que les institutions de formation.

- Valorisation de cette option

L'évaluation en terminale comptera pour 0,6 % de la note.

Cette option s'adresse donc en priorité aux élèves motivés qui envisagent une orientation vers des métiers du sport. (Enseignement/Management/Marketing/Entrainement etc...)

- Modalités de candidature pour les élèves de 2^{nde} :

Après l'affectation des élèves par la procédure « affelnet » (vers la fin du mois de juin), le dossier de candidature sera téléchargeable sur le site du lycée. Ce dossier devra être rapporté complété lors de l'inscription ou retourné au plus tard à la date mentionnée sur celui-ci, au secrétariat du proviseur. Le dossier comporte :

- Une fiche de renseignements
- Trois bulletins de 2^{nde}
- Une lettre de motivation du candidat

La participation à la vie de l'association sportive du lycée le mercredi après-midi de diverses natures que ce soit (Pratiquant/Coach/Arbitre/Organisation de manifestations) est fortement recommandée...